

Monseigneur                    Je porteur me ne donne  
pas autre loyer que pour accuser à la hache la re-  
ception de la brie du 12 de ce mois, et de vendur  
avec peu de mots et beaucoup d'affection la grande  
obligation que je vous ay, et se parmy tant de  
travaux et de soucis les songes vous avez  
souvent voulu prendre la peine de me servir.  
quasi à l'adventure il veut plaisir me continuer  
de tout benefice, et sera d'vrayement en moy d'gair  
de ce que sur vos interrogations. Je supplie Dieu de  
de plus et plus les bontés de son Esprit  
et sur tout de conserver sa personne avec vostre salut  
et salut public et s'ay bien vostre souvenance  
des autres gens de bien, et de vous brie les mains  
parmi l'honneur

Monseigneur                    Je vous donneray par porteur  
sainte brie et longue vie De la brie  
17 de Juin 1632.

Vostre tresaffectionné et  
servant  
Cornelle Vomer Nijle.



